

Le 28 Aout 2024

*Ce Mercredi 28 aout 2024, un détenu s'en est pris **physiquement** à l'agent en poste au bâtiment 2 AO ! Malgré la réactivité et le renfort de tous les collègues, il y a eu des dégâts dans nos rangs !*

*Lors de son ouverture, ce fou furieux lui portera gratuitement des **coups de poing au visage !!!***

Notre collègue a eu le réflexe de partiellement éviter les multiples coups, mais malheureusement 3 lui ont été asséné au visage en tentant de maîtriser cet individu récalcitrant. Alerté par les cris et les moyens de communication, les renforts sont venus rapidement sur les lieux.

Nos renforts présents sur l'alarme iront rapidement aider notre collègue en difficulté, afin de lui porter assistance et s'en suivra par la mise en prévention de ce détenu au quartier disciplinaire tout en donnant des coups sur une collègue stagiaire.

Même si nos collègues ont évité le pire grâce à leur professionnalisme, les maux sont là !

UN AGENT TABASSÉ !!!

Une stagiaire blessée !!!

Les actes de violences ne doivent jamais être banalisés mais force est de constater que l'évolution des profils sont de plus en plus inadaptés à notre établissement !!

*Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Joux la ville exige que la plus grande fermeté soit prise envers ce fou furieux lors de son passage CDD.*

*Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Joux la ville demande de traiter en priorité son transfert à l'issue de sa peine au quartier disciplinaire.*

*Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Joux la ville souhaite un prompt rétablissement à notre collègue agressé gratuitement et sauvagement, ainsi qu'à la jeune stagiaire qui a aussi reçu des coups lors de la mise en prévention.*

*Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Joux la ville félicite l'ensemble des personnels impliqués sur la gestion de l'incident jusqu'à la mise en prévention, de la prise en charge des blessés, et insiste pour que la peine disciplinaire soit à hauteur de la gravité du geste.*